

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 162

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

An pâile bécô à djo d'adjedeu de sociétay de tempéranç de totes les soëches; bin des hannes antrant dain ces sociétay; ay signant lai promesse de ne pu boire de gotte, de vin, de biere, ranque di vin que dessoule o bin de lai limonade, di thé ai peu di sirôp. Main des fannes, vò n'an voite point que signeuchin, d'aque ce serait en bin des ines che nécessaire que po les hannes. I en ô quéquefois que pesant pai lai côte de mai que baidgelant c'tannay tràs fois pu que les âtres annay; i me pensn que ça poche qu'an dicheitille bécô de biaçose ay peu de beutchins. Enne fanne qu'ainme lai gotte se corridge difficilement, ay peu moi i serô d'avis de formay enne sociétay de tempéranç expès po les fannes. Ay ian é aidé qué qu'ennes que signerint; ce serait ailtant de diaingnie.

In bon citoyen de C. aivay aivu lai mal-tchance de pare po fanne enne braive bai-chatte que n'aivaie d'âtre défà que d'in pô caressie lai roquéil. Ci pôre hanne aivay djé fay tot çò qu'â poay po corridgie sai compaigne; main ran n'éday. En lai fin ai se pensé: aitends. i veu inco en essayie d'enne. Tchu çoli ai vait trovay son végin qu'était menusié ai peu iy dié: Dis donc, Piera, ay te faray me faire in vay en saipin, quéque tchese de bon maitchie; çoli ne presse point; te le feré dinche pai temps pregu, le soi, que niun ne le saitcheuhe. — Quoi? in vay? et po tiu? Tin à moé? — Niun, fay lo aidé, i te diray poquoi tiain ai seré pâ. — Le Piera se boté à traivayie ay peu à bout de tràs djos ai leu fini; ai dié an son végin qu'âi poiy le pare tiain ai vorait. — Djé le lendemain à soi, mon hanne arrivé: I vin pare le vay; main ai te fa veni aivo moi po m'édie. Te ne diré ran; i veu essayie de corridgie mai fanne; i iy veu faire ay recraire qu'elle l'â enterray. Les dous hannesallainent pare lai fanne que dremay comme in trontchat tchu le fonat ay peu lai botainnent dain le vay qu'ay vissainnet bin aiprés iy aivoi fay des peté pechus po l'air. Ai botainnent ci vay dain enne tchaimbre bâne vou ai le léchainnent djainque ay piairait an lai soularde de se révoyié. Son hanne passay tchu le moment di révoyié: ay se diay: lai pavou veut lai corridgie. Tiam ce feu pair voi les dieches di maitin le lendemain, ay l'oïe in po remuay dain ci cercueil, ai peu écouté: To din cò lai prégeniere commencé ay tapay des gros còs de poings contre son vay eu criaint: *Hé, hé! dgens de l'âtre monde; a ce qu'âi ne ié ran ai boire paitchi?* — Elle taipadgé, djainque son hanne, sôle de l'oïu lai délivré. An dit que dàdon, elle né pu taint bu; mais elle se rébié inco quéque còs s'iy iayvay enne sociétay de tempéranç po les fannes. elle lai signerait po chure des doues mains ai peu son hanne serait bin airou.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 160 du *Pays du Dimanche*:

626. CHARADE.

Bobèche.

627. MOTS HISTORIQUES

« Voilà de quoi vous attirer bien des lecteurs et beaucoup d'ennemis! »

M. de Malézieu à La Bruyère, qui venait de lui lire des fragments de ses *Caractères*.

628. LOGOGRIPHE.

Cousin. Cousin.

629. MOTS EN TRIANGLE.

A D E L I N E
D E V I N E
E V A D E
L I D O
I N E
N E
E

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville; Albert et Abertine au Noirmont; Un groupe de Romands à Lerrach (Baden); Nébucadnézar à Bassecourt; Le solitaire du Banné à Porrentruy.

634. CHARADE.

D'un grand nombre de sœurs l'ainée est mon
Souvent dans la cuisine on on poursuit monder-
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on l'on fait mon en-
[premier,
[nier;
[tier.

635. RÉBUS GRAPHIQUE.

1 om av R ti V O 2.

636. COMBLES.

Quel est le *Comble de l'habileté* pour un Barbier?

637. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales et les finales formeront les noms d'un être vivant et d'une qualité qu'il observe peu souvent:

- X X X X 1. Qui servent à lier.
- X X X X 2. Prophète.
- X X X X 3. Prénom.
- X X X X 4. Qui change.
- X X X X 5. Génie de l'air.
- X X X X 6. Chiffre.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 courant.

Prochains mémoires

Après les intéressants mémoires que nous devons à la collaboration dévouée du regretté M. Folletéte, nous aurons le plaisir d'en pouvoir offrir d'autres que l'historien populaire, M. le curé Daucourt, veut bien réserver aux lecteurs du *Pays du Dimanche*. Il les a annotés avec beaucoup de soins: ce sont les *Mémoires inédits de Verdat*.

C'est ce qu'il y a de plus complet sur les événements de la Révolution dans nos contrées.

Petite poste

M. J. S. à Epauvillers. — Votre lettre patoise pouvant donner lieu à des équivoques, nous regrettons de ne pouvoir la publier.

La Rédaction.

Publications officielles.

Ban sur les chiens. — Un chien atteint de la rage ayant été abattu à Rossemaison, le ban est prononcé sur les chiens des communes de Rossemaison, Châtiwon, Vellerat, Roches, Courrendlin, Corban, Courchapoix, et Mervelier.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour voter le budget — immédiatement après, assemblée des propriétaires pour nommer deux taupiers et un garde champêtre.

Breuleux. — Le mercredi 13 à 2 h. pour ratifier l'acquisition d'une ferme, s'occuper des gaubes d'affouage, statuer sur une demande de la société de tir et sur des échanges de terrains, etc.

Corban. — Le 10 à 2 1/2 pour répartir le fonds des pauvres, décider si l'on prendra un taupier.

Courfaivre. — Le lundi, à 1 h. pour décider si l'on mettra la classe inférieure au concours, nommer divers employés, plaider les troupeaux etc...

Delémont. — Le 10 à 10 1/2 pour décider si une place d'institutrice sera mise au concours, se prononcer sur une proposition tendant à la suppression de l'écolage au gymnase, voter le budget etc...

Mervelier. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 10 février à 3 h. pour nommer l'officier d'état-civil et le suppléant.

St Brais. — Assemblée paroissiale le mercredi 13 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget et renouveler le conseil paroissial.

— I section le jeudi 14 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget et la liste des corvées, s'occuper de la réparation des chemins, etc...

— Assemblée de la II^e section le 14 à 2 h. pour passer les comptes et arrêter le budget.

Alle. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour voter le budget.

Immédiatement après assemblée des propriétaires pour nommer deux taupiers et un garde-champêtre.

Cote de l'argent

du 6 février 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. — le kilo.

L'éditeur: Société typographique de Porrentruy.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de janvier 1901.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauvage	Rec Fr.
Buchwalder	—	5	—	1	—	20	14	9	—	—	109
Courbat	—	7	—	—	—	21	9	6	—	—	104
Oser	—	2	1	1	—	12	10	3	—	—	69
Grimler Th. Vve.	—	2	—	1	—	8	7	2	—	—	49
Grédy P.	—	1	1	—	—	8	7	2	—	—	42
Pinaton E.	—	4	1	2	—	27	17	10	—	—	133
Voillat Gust.	—	3	—	1	—	11	9	2	—	—	64
Scherrer E.	—	2	1	—	1	15	10	4	—	—	74
Grimler Paul	—	4	1	1	—	23	11	7	—	—	105
Charles Schick	—	2	4	3	—	5	—	2	—	—	72
Particuliers	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Berberat	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Won Gunten	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Wenger	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	50
Tota	—	32	10	10	1	152	94	47	—	—	834